

Le virus, le vaccin et les milliards

21 avril 1994, la France entre en guerre. À la télévision, Philippe Douste-Blazy, le secrétaire d'État à la Santé du gouvernement Balladur, révèle qu'un grave danger menace la population française : l'hépatite B. « Ce virus est un problème majeur de santé publique, plus de cent mille nouvelles contaminations surviennent chaque année dans le pays », explique-t-il. Ce virus s'attaque au foie et provoque des cirrhoses, des cancers et des hépatites fulminantes, une maladie mortelle foudroyante.

Heureusement, il existe un vaccin sûr et efficace, seul moyen pour se protéger d'un fléau qu'il qualifiera par la suite de « risque infectieux majeur de cette fin de siècle ». Philippe Douste-Blazy connaît son affaire, il est médecin de formation et il s'appuie sur les recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), les conseils de grands hépatologues, spécialistes du foie, et l'aval du Comité technique des vaccinations, l'instance médicale consultative la plus influente.

Le maire de Lourdes va continuer de sonner le tocsin contre l'hépatite B jusqu'à l'automne 1994. Les médias grand public et médicaux lui emboîtent le pas et la France découvre, stupéfaite, que cinq cent mille personnes sont déjà contaminées et que l'épidémie s'étend. Dans les cabinets des médecins, des dépliants publicitaires alertent les patients sur les risques du virus et les bienfaits du vaccin.

Sida, salive, sueur et autres cancers

Prenons une patiente qui attend sa consultation et feuillette l'une des petites brochures au titre accrocheur : « Hépatite B/Sida, même combat. » Que lit-elle ? « Le virus de l'hépatite B est cent fois plus contagieux que le sida, il tue plus de personnes en un jour que le sida en un an, soit deux millions de décès par an dans le monde. C'est la deuxième cause de cancer après le tabac. Il se transmet par voie sexuelle, le sang, se trouve dans la sueur, la salive et les larmes. » Hétérosexuelle, elle pensait ne rien risquer avec ses préservatifs. La salive ! La sueur ! Elle entame la lecture du chapitre « Mon copain a une hépatite » : « Une personne atteinte d'hépatite B peut contaminer sans le savoir son entourage professionnel, sa famille, ses amis (...). Le virus est extrêmement résistant puisqu'il peut survivre plusieurs semaines dans le milieu extérieur. » Elle se souvient avoir bu dans le verre d'un ami.

Heureusement un vaccin existe, commercialisé par les laboratoires Smith-Kline-Beecham, auteurs de ce dépliant tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et édité avec la mention « Offert par votre médecin ». Pasteur-Mérieux-MSD, le concurrent, n'est pas en reste et diffuse ses propres publicités, dont une, impressionnante, où des enfants rient à gorge déployée avec, en accroche, « la salive est un important vecteur de contamination ».

Le contexte est propice à l'affolement. Le sida fait ses ravages et la France se remet à peine du scandale du sang contaminé. Jusqu'alors, la vaccination contre l'hépatite B n'était obligatoire que pour les professionnels de la santé (médecins, infirmières, personnels des hôpitaux, etc.) et recommandée aux toxicomanes, homosexuels et hétérosexuels à partenaires multiples, ainsi qu'aux voyageurs se rendant dans des pays à forte présence du virus. Hélas, selon les autorités françaises et l'OMS, cette politique vaccinale aurait échoué et le virus se propage dans les pays occidentaux. Il faut donc frapper un grand coup et éradiquer le fléau. La stratégie des pouvoirs publics se veut audacieuse. D'habitude, les campagnes de vaccinations classiques (DTPolio, Rougeole-rubéole-

oreillons etc.) concernent les bébés et les jeunes enfants, cette fois on va viser aussi les millions d'adolescents.

À l'automne de la même année, la guerre contre le virus est engagée sur tous les fronts. Philippe Douste-Blazy annonce le lancement, dès la rentrée, d'une vaste opération de vaccination gratuite pour un demi-million d'enfants scolarisés en classe de sixième. Le ministre de l'Éducation, François Bayrou, a accepté après s'être fait un peu tirer l'oreille. Branle-bas de combat : un million et demi de seringues, à raison de trois doses par enfant. Les médecins-inspecteurs du ministère qui pilotent l'opération sont ravis. Pour le docteur Brice, conseiller principal des directeurs des collèges, il s'agit d'une action idéale pour « l'éducation civique et l'acquisition d'une morale de responsabilité dans le domaine de la santé », et d'ajouter sur Europe 1 : « Une totale réussite, au-delà même de ce que nous attendions »

Dans les classes de troisième, on diffuse un coffret « L'hépatite B en ligne de mire », avec une vidéo de dix minutes, un poster à afficher en classe, seize fiches de cours et des jeux de rôle. Il est vendu 240 francs pièce par le laboratoire SKB. « Un prix bien inférieur au prix réel, grâce à l'aide apportée par les laboratoires SKB », précise Le Quotidien du médecin. Il n'est pas gratuit car « un programme d'enseignement n'est vraiment respecté par un établissement scolaire que s'il a été acquis après paiement, la gratuité étant synonyme de gadget ».

Rap, techno et vaccinations

Ce branle-bas de combat ne suffit pas. Douste-Blazy et ses conseillers veulent un « truc plus fun » pour attirer les ados. Le 23 septembre, le « Camion forum de l'hépatite B » commence une tournée des grandes villes pour organiser des journées de prévention, distribuer des prospectus et rencontrer des médecins. Une idée du docteur Sauveur Boukris, le dynamique président du Comité français pour l'adolescence, une association privée qui milite depuis décembre 1992 pour vacciner les enfants contre le virus.

Le « tour de France » est co-organisé avec Fun Radio qui retransmet en direct, à chaque étape, une émission. Le succès est au rendez-vous. Fun Radio a envoyé sur les routes son animateur vedette, le Doc, sympathique pédiatre aux cheveux blancs, et « Difool », le candide copain, très populaires auprès des ados. Entre deux airs de techno et de rap, ça cartonne dur sur les dangers du virus. Le standard de la station est inondé d'appels d'ados mais aussi de parents inquiets.

En plus des brochures diffusées, les actions de communication de grande envergure vont se multiplier pendant deux ans jusqu'en 1996. Dans les Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, président du Conseil général du plus riche des départements français, signe un accord avec SKB, dont le siège est à Nanterre, pour vacciner gratuitement toutes les classes de cinquième du département. L'opération s'appelle « Giga la Vie, explose l'hépatite B avant qu'elle ne te trouve ». Elle est parrainée par le Doc et Fun Radio. Les dépliants distribués affirment, dessins humoristiques à l'appui, que le virus s'attrape par la salive et surtout le « baiser », et que l'hépatite B est la « maladie la plus fréquente chez les jeunes et la plus grave ».

Le Doc écrit dans une lettre adressée aux enfants que « quatre milliards d'individus sont atteints par ce virus dans le monde », alors que la population mondiale est de cinq milliards d'habitants, et il compare le virus aux autres fléaux qui frappent la jeunesse, « le suicide, la toxicomanie, la délinquance, etc. ».

Pasteur regorge aussi de bonnes idées. La firme a remporté en 1994 le caducée institutionnel du Quotidien du médecin pour sa campagne sur l'hépatite B et les adolescents. Elle a demandé à dix spécialistes d'hépatologie et de santé publique d'inventer un slogan pour vacciner les ados contre l'hépatite B et les visuels ont été diffusés sous forme de posters, cartes postales et dépliants pour le public et les médecins.

Ce n'est pas suffisant. À l'automne 1995, les pouvoirs publics dépensent 15 millions de francs dans une série de spots télévisés et 2,5 millions de dépliants où l'on voit de jeunes ados dévaler en VTT des pentes abruptes. La menace n'a pas faibli. « L'épidémie progresse au rythme de trente mille à cent mille nouveaux cas par an », est-il annoncé.

En 1996, les créatifs de Pasteur-Mérieux-MSD se découvrent une passion pour le ballon rond avec une opération « Foot et santé : l'hépatite B, hors-jeu ». Objectif: vendre le nouveau vaccin HB-Vax et, en même temps, vacciner les deux millions de footballeurs licenciés en France, avec le concours de la ligue des clubs professionnels : 500 000 dépliants, 70 000 affiches et un lancement en fanfare, le 21 février 1996, lors du match France-Grèce. Le médecin de l'équipe de France, Jean Marcel Ferret, est réquisitionné pour gonfler le moral des troupes.

Les publicités de Pasteur-Mérieux-MSD regorgent de slogans chocs: « Ne fais pas le malin, pense au vaccin », « Pour que l'amour laisse des traces dans ton cœur et pas dans ton foie, fais-toi vacciner », ou encore : « Comme on ne connaît pas toujours l'origine de la contamination, on a pensé qu'il fallait mieux te prévenir. »

Pour ceux qui seraient passés à travers les mailles du filet, les médecins du travail et les caisses primaires d'assurance maladie diffusent l'information dans les entreprises et les collectivités. Dans les crèches, on incite les parents à faire vacciner leurs enfants.

Champions du monde

La croisade de Philippe Douste-Blazy ressemble à un raz de marée. Les pharmacies sont en rupture de stock. Vingt-cinq millions de Français se font vacciner, dont vingt millions en l'espace de trois ans, soit presque la moitié de la population. « On est les meilleurs », clament les délégués français à l'OMS qui érige la France en modèle pour les autres pays développés.

Si, initialement, la campagne a visé les jeunes, très vite la cible s'est élargie à l'ensemble de la population, et des millions d'adultes se font immuniser. Les professeurs, experts du virus, incitent les médecins à vacciner, sans distinction, toute la population. Dans un dossier diffusé aux généralistes par Performance Médecine, cosigné par les professeurs Micoud, Goudeau et Begué, on peut lire: « L'objectif pour les autorités sanitaires françaises, en termes de prévention, est de rejoindre au plus vite les objectifs de l'OMS : élargir la vaccination contre l'hépatite B progressivement à l'ensemble de la population... Reste enfin à poursuivre cette vaccination chez tous les adultes, à toutes occasions. » La menace est sérieuse et on ne peut pas accuser le professeur Max Micoud, grand hépatologue, d'avoir mal compris la stratégie française puisqu'il fait partie des experts les plus influents.

« Des patients ont débarqué en masse dans les cabinets pour réclamer la vaccination, explique le Docteur Le Houézec, pédiatre à Caen. Les médecins se sont pliés à la pression ambiante, même les grand-mères voulaient absolument se faire vacciner parce qu'elles croyaient contracter le virus en

buvant dans un verre. »

L'argument de la salive a joué un rôle essentiel dans cette campagne. En janvier 1997, au cours d'un reportage, les réponses d'adolescents sur le virus étaient sans ambiguïté. La transmission du virus ? « La salive ! » Un cri du cœur, bien avant le sang ou le sexe. Un garçon d'une quinzaine d'années nous a livré un discours pittoresque : « Ça dépend du baiser! Si t'embrasses la nana sur la joue, tu l'attrapes pas, mais un bisou sur la bouche, et t'es cuit. » C'était un devoir civique de se faire vacciner. Le ministère des Affaires sociales faisait vibrer la corde patriotique : « Si dès à présent chacun se mobilise, il sera possible d'obtenir une diminution de 90 % des nouveaux cas d'hépatite B dans vingt ans (...) c'est pourquoi, au-delà de la simple prise de conscience, chacun doit aujourd'hui participer à la lutte contre ce fléau. » Pourquoi se priver puisqu'il était précisé que : « Les effets indésirables sont anodins ou inexistantes. »

La vraie fausse épidémie

« Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans cette histoire. » Depuis le début de la campagne, le docteur Élisabeth Maurel Arrighi est sceptique sur les dangers du virus. Dans son cabinet parisien, elle a beau relire les prospectus publicitaires du Comité français pour l'adolescence, elle n'est pas convaincue. Membre actif du Syndicat de la médecine générale (SMG), elle sait qu'elle n'est pas la seule à avoir des doutes.

Des voix se sont élevées et la revue médicale Pratiques, liée au SMG, a publié, dès le début de 1995, une lettre critique d'un pédiatre de Caen, le docteur Jean-Pierre Lellouche : « Et s'il s'agissait d'une mystification sécuritaire davantage qu'une campagne de santé publique ? On n'a rien fait contre le sida, contre le sang contaminé, contre le chômage, mais on va faire quelque chose pour les jeunes, contre l'hépatite B et en prime quelque chose pour l'industrie pharmaceutique. » L'accusation est grave et provoque des remous chez les lecteurs, en majorité médecins. « Allons donc enquêter chez ce mystérieux CFA capable d'organiser une telle campagne nationale », proposent quelques médecins qui ont remarqué l'influence énorme de cette association auprès de Douste-Blazy. Plutôt marqués à gauche, les adhérents du SMG ont toujours été méfiants à l'égard des laboratoires pharmaceutiques et sont d'ailleurs considérés comme les empêcheurs de tourner en rond de la profession. Un détail les a alertés : c'est SKB, le fabricant du vaccin, qui a financé, pour 7 millions de francs, l'opération du camion Fun Radio et du CFA.

Mandatée par ses confrères, le docteur Maurel-Arrighi part donc en mission au siège du CFA, porte de la Chapelle, à quelques stations de métro de son cabinet. Surprise, alors qu'elle s'attendait à trouver des bureaux importants, elle découvre que l'association est logée dans le petit cabinet d'un médecin, le docteur Sauveur Boukris. Au cours de l'entretien, celui-ci explique à sa consœur qu'il a fondé le CFA en 1981, avec son frère Armand Boukris et deux amis. Au début, la structure s'appelait l'IRMA, Institut de recherche sur la médecine des adolescents, pour devenir ensuite le CFA, Comité français pour l'adolescence. L'association garde néanmoins toujours un côté familial puisque Armand, le frère, avocat de son état, en est le trésorier. Sauveur Boukris s'est pris de passion pour le vaccin contre l'hépatite B. En décembre 1993, il a organisé au Palais des Congrès de Paris le premier « forum de médecine de l'adolescence » qui traitait des dangers de l'hépatite B. Les experts français les plus réputés se sont bousculés pour intervenir dans ce colloque sponsorisé par les laboratoires SKB. Dans ses plaquettes, le CFA annonce un comité scientifique composé d'une brochette de grosses pointures, dont l'inventeur du vaccin contre l'hépatite B, le professeur Alain Goudeau.

Sauveur Boukris prend du galon et devient incontournable. Il travaille avec Pasteur-Mérieux, l'autre fabricant, et organise une campagne dans les collèges et les lycées avec la PEEP, fédération de parents d'élèves de l'enseignement public. Le CFA édite chaque année son Cahier de l'adolescence et quelques plaquettes, sponsorisés par Pasteur et SKB. Il précise toutefois : « Nous sommes une association loi 1901, nous ne faisons aucun bénéfice avec les laboratoires, la santé des adolescents est notre seule priorité. » Cette profession de foi ne convainc pas la jeune médecin qui se montre intriguée par la plaque d'une société accolée au cabinet : SGCM, Synergy groupe communication médicale. « Une association de gestion du cabinet médical », explique le docteur Boukris. Le docteur Arrighi publie le détail de ses investigations dans Pratiques: « Bonne nouvelle pour les associations, si un sujet de santé publique vous tient à cœur, vous pouvez créer un comité loi 1901 soutenu par une SARL. Il ne vous restera plus qu'à trouver un mécène. Mais peut-être que ça ne marche que si le sujet a des enjeux financiers et symboliques intéressants. »

Le CFA est en réalité un système ingénieux: d'un côté, une association loi 1901, tenue par un seul homme ; de l'autre, une société commerciale appartenant au même individu, qui s'occupe de la communication du CFA en faisant transiter les fonds des laboratoires sponsors. Et la SGCM a particulièrement profité de l'opération de vaccination puisqu'en 1994, date de lancement de la campagne, son chiffre d'affaires a été multiplié par cinq 4.

Au cours d'un entretien lors de mon enquête, en 1997, le docteur Boukris niera tout lien avec la SGCM, « une société sans gérant », et m'affirmera que son association est « indépendante des laboratoires ». Or, une simple vérification sur le Minitel suffisait pour découvrir que le gérant de la SGCM était Ichoua Boukris, l'autre prénom de Sauveur. En me quittant, il me remet un dépliant en couleur de la nouvelle opération du CFA: un superbe bébé, ses deux petites mains jointes comme pour une prière, et, en accroche : « Sur cent bébés à la naissance, l'un d'entre eux deviendra schizophrène. » Un dépliant publicitaire destiné à favoriser la consommation de neuroleptiques et sponsorisé par un laboratoire spécialisé dans ce domaine.

D'autres protagonistes du lancement du vaccin marqueront, par la suite, leurs distances avec le CFA, à commencer par le Doc qui, lors d'un entretien, ne voulait plus entendre parler de son encombrant partenaire du camion Fun Radio. Avec le changement de majorité, le CFA a perdu de son influence. En septembre 1998, Ségolène Royal, alors secrétaire d'État à l'Enseignement scolaire, a fait condamner l'association qui s'était indûment prévaluée du parrainage de trois ministères dans l'organisation d'un colloque de psychiatrie de l'adolescence.

Déluge d'informations fumeuses

Le CFA est loin d'être la seule zone d'ombre de la campagne de vaccination. L'analyse des informations diffusées à l'époque révèle que les chiffres et certains arguments présentés par les pouvoirs publics étaient faux. Cent mille nouvelles contaminations annuelles en France par l'hépatite B ? Faux. La salive, un vecteur de contamination massive du virus ? Faux. L'épidémie d'hépatite B en hausse ? Faux. Des dizaines de milliers de morts par an ? Faux.

« La France est un pays de faible endémie », peut-on lire dans la majorité des publications épidémiologiques françaises à l'époque. En France, il existait deux organismes de référence capables de mesurer la progression des maladies infectieuses (grippe, tuberculose, hépatites, etc.) : le réseau Sentinelles et le groupe de La Courly. Le réseau Sentinelles regroupe cinq cents médecins généralistes chargés de faire remonter leurs diagnostics de maladies, chiffres centralisés puis

extrapolés sur l'ensemble du pays.

Que montraient les courbes du réseau Sentinelles en 1994, au moment du lancement des vaccinations ? L'épidémie baissait! 38 cas repérés en 1992 contre 28 en 1994. 28 diagnostics, pas 28 000 ou 280 000 ! Un chiffre que les autorités de la santé ont multiplié ensuite pour avoir une estimation sur la France. Et, sur ces 28 cas, la moitié étaient enregistrés chez des toxicomanes, une autre partie chez des personnes vaccinées et d'autres qui pratiquaient la scarification.

Le réseau de La Courly, un panel de laboratoires d'analyse lyonnais, faisait apparaître la même décroissance. Les statistiques des centres de transfusion sanguine enregistraient eux aussi une baisse de la présence du virus chez leurs donateurs, qu'ils soient habituels ou nouveaux venus. Si le virus était effectivement présent chez une faible partie de la population, un peu moins de 0,2 %, rien ne justifiait un affolement général.

Que choisir, sous la plume de Catherine Sokolwski, a dressé un point de la situation en janvier 1996. « Nos données ne sont pas en faveur d'une augmentation actuelle de l'incidence des hépatites aiguës de type B dans la population générale », affirmait le docteur Antoine Flahault, responsable du réseau Sentinelles. « On constate une régression très claire des cas d'hépatite B depuis quinze ans », ajoutait le professeur Maurice Sepetjan, de la faculté de médecine Lyon-Nord.

Qui étaient les porteurs du virus ? Essentiellement des personnes originaires de pays asiatiques ou africains, des zones durement frappées par le virus, et des toxicomanes. Des études sur les femmes enceintes en France, depuis que le dépistage de l'hépatite B a été rendu obligatoire, indiquent que « 55 % des femmes Ag HBs+ [le marqueur de l'infection] sont d'origine immigrée, alors que celles-ci représentent 12 % des femmes enceintes. (...) Si la séroprévalence globale [portage du virus] est de 0,54 %, elle est de 0,24 % chez les femmes métropolitaines, de 3,63 % chez les femmes originaires des DOM-TOM et de 2,44 % chez les femmes immigrées. Les plus fortes prévalences étant observées chez les femmes originaires du Sud-Est asiatique, 5,69 % et celles venant d'Afrique noire, 5,50 % ».

Ces chiffres sont logiques : l'hépatite B est un fléau qui touche avant tout les pays du tiers-monde, 40 % de la population des pays subsahariens est frappée. On imagine l'embarras des autorités de santé publique d'avouer une épidémie frappant certaines populations d'origine immigrée. « Vu les réactions de xénophobie, il eût été malvenu de communiquer sur cet aspect du dossier », m'a confié un fonctionnaire de la direction générale de la Santé. Une pudeur compréhensible. Malheureusement, cette frange de la population a peu bénéficié de la campagne de vaccination; à 500 francs les trois injections, sans compter les consultations, les familles immigrées à faible revenu ne se sont pas bousculées pour se faire vacciner alors qu'elles en avaient davantage besoin que les grand-mères berrichonnes ou les fratries du Cantal et de Neuilly.

Les 100 000 contaminations par an

28 cas pour 500 généralistes, statistiquement cela suppose environ 8 000 hépatites dans le pays. Or ces hépatites aiguës, la traditionnelle jaunisse, ne sont que le haut de l'iceberg des hépatites passant inaperçues. Certains experts ont la main lourde, ils disent que, pour une hépatite visible, il en existe neuf invisibles. Donc, il faut multiplier par dix pour avoir le chiffre de l'épidémie. Soit 80 000, autant mettre 100 000 pour obtenir un chiffre rond.

D'autres experts parlent seulement de 3, voire 4 hépatites invisibles pour une visible et, au fil des

ans, le nombre des contaminations ne cessera de piquer du nez. L'Inserm a, très discrètement, réévalué les chiffres a posteriori et parlait en 1997 de... 10 000 nouveaux cas par an. Les estimations du ministère de la Santé, en janvier 1998, tablaient sur 3 000 nouveaux cas!

L'épidémie est en telle décroissance * que, depuis 1998, le réseau Sentinelles n'est plus capable de fournir des chiffres fiables. L'État a été obligé de publier un décret rendant obligatoire la déclaration des cas d'hépatite B par les médecins... Curieux pour une épidémie censée décimer la nation.

* La vaccination n'y est pas pour grand-chose car les bénéfices d'une immunisation de masse chez les jeunes ne se font sentir qu'avec un temps de retard assez long.

La salive a été l'argument le plus utilisé pour convaincre les gens de se faire vacciner. Il a même été dit que l'entourage familial d'un porteur du virus l'attrapait par des jouets portés à la bouche. Où sont les études qui montrent des contaminations avérées d'hépatite B par la salive ? Réponse

il n'en existe quasi aucune en France et très peu dans le monde, au total moins d'une dizaine. Dans les publicités, les références à ces études sont inscrites en tous petits caractères et il faut se rendre dans une bibliothèque de médecine pour se les procurer, ce que n'ont pas le temps de faire les médecins. À chaque fois, il s'agit d'infections soit dans des pays du tiers-monde, soit chez des familles d'émigrés vivant dans des pays développés, soit dans des institutions pour handicapés mentaux. Rien sur des familles vivant dans des pays développés et dans un environnement correct d'hygiène.

Prenons au hasard la luxueuse brochure en quadrichromie de Pasteur-Mérieux, L'Hépatite B en question. À propos de la salive, il est question d'études démontrant ce type de contamination dans un milieu familial. Il s'agit en fait d'une enquête réalisée en 1981 par des pédiatres américains sur deux familles haïtiennes vivant dans un taudis de Boston. Une vingtaine de personnes aux très faibles revenus cohabitent dans des conditions précaires et d'hygiène douteuses, partagent les mêmes toilettes et la même salle de bains. Les deux familles avaient émigré sept années plus tôt aux États-Unis et il faut se rappeler que Haïti fut un des pays les plus touchés par le virus. Les auteurs concluent, prudemment, qu'il convient d'être attentif à la transmission du virus dans ces familles.

Autre exemple. Dans la publicité sur l'ENGERIX B de SKB, au chapitre « Il faut vacciner l'entourage familial d'un porteur du virus », le laboratoire fait référence à deux études, sans donner le détail. Dommage, car la première enquête décrit des familles habitant des... villages de Zambie, petit pays africain voisin du Congo, ravagé par la famine, la sécheresse, les guerres civiles et le choléra à l'époque de l'étude. L'autre étude évoque des cas d'infection dans des villages du... sud de l'Inde, dans une zone connue pour ses conditions d'hygiène catastrophiques.

Autre affirmation qui a terrorisé les jeunes mamans en 1994 : la contamination du virus dans les crèches et les écoles. Imaginer que son enfant puisse attraper ce virus, plus dangereux que le sida, à cause d'un crachat ou d'un postillon bien envoyé, voilà qui a de quoi faire frémir. Là encore, où sont les études sérieuses ? Une enquête dans des crèches du district de Yaeyama non loin d'Okinawa, au Japon, chez des populations fortement touchées par le virus et qui montrent que 10

enfants sur 269 auraient été contaminés par une voie inconnue... C'est tout.

Jusqu'à présent, aucune des publications de référence ne concerne la France. Au moment du lancement de la campagne, aucune étude épidémiologique n'existait en France sur la réalité de la transmission de l'hépatite B par la salive. À ce jour non plus.

Les deux seuls textes de référence concernent des contaminations dans des centres pour handicapés mentaux. L'une d'elles, datée de mars 1991, révèle qu'un handicapé au comportement agressif était porteur chronique du virus et s'amusait à mordre jusqu'au sang ses infortunés camarades. En tout, six handicapés sur les vingt-deux pensionnaires du centre ont été contaminés par l'hépatite B. Cette étude a été cosignée par le professeur Jacques Drucker, co-inventeur du vaccin français de l'hépatite B, l'HEVAC B. La seconde étude provient d'un autre centre de handicapés mentaux et ne trouve aucune contamination chez des externes du centre « Le virus est bien présent dans la salive ; est-il contaminant, on n'en a pas la preuve », explique, en janvier 1997, le professeur Jean-François Girard, patron de la direction générale de la Santé publique. Effectivement, le virus se retrouve dans la salive d'une personne contaminante mais à une concentration mille fois moins élevée que dans le sang ou les sécrétions sexuelles. Il faut qu'il y ait un contact avec une plaie et du sang pour envisager une contamination*.

* En 1994, on pouvait lire dans l'ouvrage de référence médical *Hépatologie clinique*, sous la direction des professeurs Geoffrey Dusheiko et Jay H. Hoofnagle (éditions Flammarion, 1993)

Le 21 janvier 1998, le secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner, indique, lors d'une conférence de presse, que la salive n'est pas un moyen de transmission important.

Les dix mille morts annoncés en 1994 sont devenus trois mille cinq cents en janvier 1998 puis mille deux mois plus tard! En fait, personne ne sait précisément en France qui meurt de l'hépatite B. Passe encore pour les morts par hépatite fulminante ou

« La source de la plupart des infections par le VHB est probablement l'exposition au sang en provenance de porteurs chroniques (...). L'hépatite B n'est pas disséminée sur les lieux de travail (sauf au cas où les produits sanguins ou les sécrétions y ont été manipulés) ou par contact accidentel, tels le toucher, l'étreinte, les baisers, les échanges de serviette, de couverts ou de nourriture. » Quant à l'argument selon lequel un tiers des contaminations reste inexplicé, on peut lire, toujours dans le même ouvrage : « Dans les régions sous-développées du monde, le rôle d'une hygiène rudimentaire, d'un partage d'outils, d'une fréquence élevée de maladies dermatologiques et de rites primitifs dans les soins peut être incriminé dans la diffusion du virus parmi les enfants. » cancer du foie mais, dans les cas de cirrhoses, on suspecte aussi d'autres agents (l'alcool et certains virus). Si le virus décime des populations entières du tiers-monde - un million de morts par an -, on ne peut pas parler d'hécatombe dans les campagnes françaises. Ce n'est pas un facteur de morbidité majeur. À titre de comparaison, le cancer du côlon tue chaque année douze mille personnes et l'État n'a toujours pas lancé de campagne massive de détection des tumeurs. Quant aux mille morts par an, impossible de trouver les références de cette estimation et beaucoup de médecins, y compris au sein de l'administration, doutent de la réalité de ce chiffre.

Pamela Anderson contre l'hépatite B

Les analyses marketing des laboratoires sont essentielles pour comprendre certains messages. Par exemple celui de Pasteur-Mérieux-MSD, réalisé en 1995-96 : « Adolescents et santé 2000 : rôle de la vaccination ». Une étude a été réalisée auprès de deux cents adolescents de onze à dix-sept ans de cinq pays européens (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Espagne), afin d'apprécier leur comportement face à la vaccination. Michel Greco, président de Pasteur-Mérieux-MSD, explique : « Il ne s'agit plus seulement de vacciner les nourrissons, mais bien de mettre en place dans les pays européens une politique de santé publique fondée sur la prévention des maladies infectieuses par la vaccination (...). En conclusion, les adolescents sont ouverts aux problèmes de santé et de vaccination, mais doivent être motivés de façon appropriée. »

Comment motiver cette belle jeunesse ? En expliquant les bienfaits des vaccins mais aussi en jouant la carte de l'émotion. « Il faut faire peur avec la maladie », cette phrase est écrite noir sur blanc dans les rapports de la firme. Au moins, c'est clair. Le comble est atteint avec une série de publicités pour le vaccin hépatite B, tentant de récupérer des « idoles » des jeunes. On peut ainsi voir Pamela Anderson dans une position lascive coller Bob Marley et un joueur de basket américain, tandis qu'un bébé joufflu lance : « Faites comme moi, vaccinez-vous contre l'hépatite B. » Les concepteurs n'ont pas oublié le petit logo « Peace and love », histoire d'en rajouter une couche.

En coulisses, de nombreux médecins ne digèrent pas ce mélange des genres et remettent en question cette campagne. L'un d'entre eux a accepté de témoigner: le professeur Claude Béraud, hépatologue, spécialiste en santé publique et conseiller spécial sur les médicaments auprès de la puissante Mutualité française. « On a vraiment affolé la population pour des raisons injustifiées. Ces mesures d'urgence sont disproportionnées par rapport à la réalité de l'épidémie en France, et avec une absence totale de concertation entre les différents acteurs de la santé publique. Si on avait demandé son avis à un comité de sages indépendant de tout lobby industriel, il est probable que la réponse aurait été négative. Le lancement a été précipité et organisé dans des conditions chaotiques. Je me souviens que, dans les collèges, les vaccins étaient stockés dans les frigos des cantines au milieu des aliments.

« L'hépatite B est avant tout une maladie transmissible par voie sexuelle et par le sang, facilement contrôlable par des moyens de prévention classiques, comme le préservatif. Quant au fameux "baiser qui tue", et aux informations diffusées à l'époque, je reste persuadé que c'était un argument marketing pour inciter les gens à se faire vacciner. J'ai exercé en tant qu'hépatologue et je pense connaître les dangers du virus de l'hépatite B, on n'attrape pas ce virus n'importe comment, même en étant en contact avec des malades. Que les professionnels de santé qui manipulent des produits sanguins se fassent vacciner est parfaitement justifié mais certainement pas toute la population.

« Certes, ce vaccin est utile et sauve les vies des gens à risque, mais je regrette l'affolement lié à des pressions commerciales. D'autant que, sur le plan financier, cette opération a été un gouffre pour la Sécurité sociale - plus d'un milliard et demi la première année - et a fait déraiser les comptes de la branche médicament. Je me souviens que, pendant les négociations avec l'industrie pharmaceutique, même les autres firmes fulminaient contre ce surcoût. Si les fabricants ont fait une excellente affaire, nous avons été quelques-uns à nous étonner que l'État n'ait pas négocié à la baisse le prix unitaire des vaccins *.

En France, le prix de chaque médicament fait en effet l'objet d'une discussion avec l'Etat, via le comité économique du médicament et les laboratoires. De forts volumes de vente conduisent à une baisse du prix.

Au final, je pense que cette campagne de vaccination restera comme le cas d'école d'un ratage de santé publique.

Un groupe d'experts en santé publique a étudié les coûts engendrés par une vaccination hépatite B de masse, à la demande de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs sociaux. Monique Kerleau, chargée de recherche au CNRS à l'unité INSERM U 357, et son équipe ont indiqué clairement qu'une vaccination de masse n'était pas économique, compte tenu de la faible endémicité du virus. Par contre, la poursuite, voire l'intensification, de la vaccination des sujets à risque (homosexuels, toxicomanes, etc.) restait la politique la plus adaptée. Et de conclure : « En l'état actuel des choses, l'effort que la collectivité doit consentir pour éviter une hépatite ne peut pas être considéré comme négligeable. » Ce rapport a été révélé par Le Pèlerin en février 1998. Quant au rapport de trois cents pages du Haut Comité de la santé publique, paru en 1994, il ne consacrait qu'une demi-page aux dangers du virus. Comment expliquer dans ces conditions l'urgence des décisions prises ?

Un lobbying bien senti

« En France, nous avons eu la chance de tomber sur Philippe Douste-Blazy, un ministre de la Santé dynamique. Nous sommes allés le voir et il a compris du premier coup qu'il y avait un problème de santé publique », a expliqué Alain Aufrère, responsable de la communication du laboratoire SKB 6. Tant de candeur dans le milieu si rude de l'industrie pharmaceutique étonne. Relevons qu'à l'époque le patron de Smith-Kline-Beecham, Bernard Mezuré, était aussi le président du SNIP, le Syndicat national des industries pharmaceutiques. Une partie de la campagne législative de Douste-Blazy a été payée par les laboratoires Pierre Fabre et le SNIP, dont le président, également patron de SKB, est une relation du secrétaire d'État. Ces versements à hauteur de 50 000 francs, avec déclaration au journal officiel, sont légaux. D'autres ministres de la Santé ont été aidés par le SNIP, tels Claude Évin et Élisabeth Hubert, devenue membre du syndicat cette dernière ayant été nommée, après son bref passage au gouvernement, directrice dans un grand laboratoire français. « Il est de notre devoir d'aider les professionnels de la santé à devenir nos représentants au Parlement », expliquait Bernard Mezuré ''.

Un autre homme a joué un rôle important dans l'affaire du vaccin : Daniel Vial, directeur de PR International, cabinet de lobbying, et directeur de Pharmaceutiques, l'organe de presse de cette industrie. Incontournable dans les relations entre monde politique et industrie pharmaceutique, par ailleurs membre des Amitiés franco-chinoises et fondateur du Club Santé, il est capable de conseiller le puissant syndicat de médecins CSMF dans ses bras de fer avec le gouvernement et d'organiser des weekends en Bretagne ou dans le Luberon où se presse le gratin de la santé, hauts fonctionnaires, représentants d'industriels, grands professeurs et journalistes triés sur le volet. Un éminent professeur a même quitté la commission de transparence de l'Agence du médicament, chargée de contrôler les dossiers des laboratoires, pour devenir consultant chez PR International.

Philippe Eliakim, journaliste à Capital, note dans une enquête sur les lobbies pharmaceutiques

« Le gouvernement qui bataillait alors pour mettre en place des guides de bonnes pratiques [références médicales opposables], dans le cadre de la maîtrise des dépenses de santé, avait grandement besoin du soutien du SNIP. » Il remarque « la bizarre précipitation du gouvernement à lancer une campagne de vaccination guère urgente ».

Avec raison, Philippe Douste-Blazy réplique qu'il n'a fait que suivre les recommandations de

l'OMS et des experts du virus. Reste à savoir si ces spécialistes sont indépendants des fabricants.

« Le généraliste est incapable de savoir si un médicament est bon ou non. Ce sont les leaders hospitalo-universitaires, en conférant ou pas du statut à un produit, qui jouent le rôle décisif dans la prescription », explique Jean-Noel Kapferer, professeur à HEC, qui a mené une vaste étude sur la publicité dans la presse médicale pour le compte du syndicat national de la presse médicale'.

Ces leaders d'opinion, très courtisés par les laboratoires, ne s'affichent pas avec à la main une boîte de médicaments. En revanche, ils participent à des congrès d'information destinés aux médecins, sont interviewés dans des articles ou des articles publi-rédactionnels, siègent dans les comités scientifiques de clubs d'information financés par les laboratoires, participent à des conférences de presse. Il suffit d'ouvrir l'ouvrage de Charles Harboun, Le Marketing pharmaceutique, pour mesurer leur rôle : « Il n'est plus besoin de rappeler le poids important des leaders d'opinion, que ce soit en termes d'influence de prescription auprès des médecins ou de défense du produit auprès des instances ministérielles (...). Nous devons transformer les leaders d'opinion en avocats fervents de nos marques. »

Avec le vaccin contre l'hépatite B, aucun de ces leaders d'opinion n'a vanté les mérites d'une marque de vaccin. Ils ont fait la promotion du principe de cette vaccination. Nuance ! Quand on claironne les bienfaits de la vaccination dans un cahier publicitaire payé par un fabricant pharmaceutique, la confusion des genres n'en existe pas moins. De même quand on cosigne avec le responsable de la communication de Smith-Kline-Beecham un article sur un sondage payé par la firme .

Prenons l'exemple de l'un des patrons des vaccinations en France, le vice-président du comité national technique des vaccinations, le professeur Pierre Bégué. Pédiatre et chef de service à l'hôpital Trousseau, il a été l'un des maîtres d'œuvre de la campagne sur le vaccin de l'hépatite B. Simultanément, il est membre du conseil scientifique de Prévenir, le cercle de la vaccination financé par Pasteur-Mérieux-MSD, président de la journée de vaccinologie de Pasteur-Mérieux-MSD au MEDEC 97, animateur des cinq ateliers du « Campus » Smith-Kline-Beecham du MEDEC 97 sur le calendrier vaccinal, rédacteur d'un article de deux pages dans Réponse, un quatre-pages publicitaire de Pasteur Mérieux-MSD envoyé aux pharmaciens, rédacteur d'articles dans Performance Médecine, revue de publicité financée par Pasteur-Mérieux, signataire d'éditoriaux, d'articles et animateur de table ronde dans le cahier publi-rédactionnel de Smith-Kline-Beecham d'Impact médecin n° 366, sans oublier sa participation à des conférences de presse des laboratoires.

Ce professeur milite de bonne foi pour les vaccinations et se montre soucieux de la santé de ses concitoyens, mais peut-on affirmer qu'il est totalement indépendant des laboratoires ?

« Ces insinuations sont sans intérêt, le vaccin hépatite B est excellent et reconnu par toute la communauté médicale, répond-il. Je n'ai jamais été partisan de vacciner toute la population et, quand on a eu les chiffres montrant une hausse massive des injections, j'étais en désaccord. » Il ne comprend pas que ses fonctions de vice-président du comité technique des vaccinations lui aient été retirées en 1998, sans explications.

Le professeur Alain Goudeau, un des meilleurs virologues, inventeur et expert en vaccin hépatite B, responsable de la task-force européenne auprès de l'OMS, affirme son entière confiance dans le vaccin. Il a touché plusieurs millions de francs de Pasteur grâce aux royalties sur le vaccin

HEVAC B, de l'ordre de 4 % sur chaque vaccin. Ce ne sont pas les bénéficiaires qui font problème, au contraire, peu de chercheurs malheureusement tirent un intérêt financier de leurs découvertes, mais le fait d'afficher en même temps dans les médias une position d'expert indépendant.

Une emprise tentaculaire

On ne peut faire un pas dans cette histoire sans tomber sur les fabricants. Qui fournit l'estimation du nombre de Français vaccinés ? Smith-Kline-Beecham avec son Observatoire de la vaccination contre l'hépatite B. Cet institut interroge un échantillon représentatif de vingt mille foyers par téléphone et publie, deux fois par an, un état des lieux. Qui cosigne cette publication en 1997 ? Outre le responsable de la communication de Smith-Kline-Beecham, les professeurs Goudeau - l'un des inventeurs du vaccin -, Denis, Bégué et Micoud. Qui signe l'article sur « Les recommandations sur la couverture vaccinale contre l'hépatite B » en juillet 1996 dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire du ministère de la Santé ? Les deux responsables de Pasteur-Mérieux-MSD et Smith-Kline-Beecham. Qui envoie, en 1996, aux cent soixante-dix-mille médecins français les communiqués du ministère de la Santé, donnant l'absolution du vaccin, l'État n'ayant pas les moyens de timbrer les enveloppes ? Les fabricants *.

* Circulaire envoyée par Pasteur-Mérieux-MSD le 18 décembre 1996. « Au cours des dernières semaines, sans doute avez-vous eu connaissance des interrogations développées dans les médias sur la tolérance des vaccins contre l'hépatite B et le bienfondé de la politique de vaccination préconisée dans notre pays vis-à-vis de cette maladie », écrit le docteur Philippe Bouvier, directeur général France de Pasteur-Mérieux-MSD, dans le mailing envoyé aux médecins. « Face à ces doutes exprimés parfois de façon très radicale, Pasteur-Mérieux-MSD a toujours présenté avec sérénité et conviction la réalité scientifique des faits observés, privilégiant ainsi l'éthique et les enjeux de santé publique plutôt que la polémique. Nous avons le plaisir de vous adresser la copie du communiqué du ministère du Travail et des Affaires sociales, la direction générale de la Santé et l'Agence du médicament. »

On pourrait multiplier les observations de ce type pour pointer l'omniprésence des laboratoires. En France et dans la plupart des pays développés, les politiques vaccinales sont intimement liées aux intérêts de l'industrie. Ainsi, le rapport d'expertise sur les hépatites virales commandé par la MGEN à l'INSERM est réalisé par les incontournables professeurs Bégué et Goudeau, le professeur Coursaget, l'un des codécouvreurs du vaccin hépatite B, ainsi que quelques autres hépatologues, grands défenseurs de la vaccination hépatite B. On retrouve aussi le docteur Pierre Meulien, directeur recherche et développement de... Pasteur-Mérieux, et, au titre de collaborateur au rapport, le docteur Francis André, vice-président de Smith-Kline-Beecham.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que leurs conclusions insistent sur la nécessité d'intensifier la vaccination en France ? Cette omniprésence des laboratoires n'est pas l'apanage de la France. Aux États-Unis, c'est la firme Merck qui finançait les études de surveillance d'administration du vaccin Heptavax B via l'APIC, Association for Practitioners in Infection Control.

Ce lobbying de taille se retrouve dans les instances internationales.